

REUNION DU COMITE lundi 25/1/2016

Présents : BEAUDELOT Louissette – BECKER Annabelle – BOUDIN Claire – BOUVARD Pierre – BRAQUET Jacques – BRIMONT Joël – CAPELLE Annie – COZETTE Jean-Jacques – FRANCOIS Marie-Cécile – KUHNE Valérie

Excusée : VERNEL Martine

Absente : POULAIN Audrey

Le point sur le Tun :

Le ravitaillement près de la Mairie est trop près du virage : le placer à côté du Crédit Agricole.

A l'arrivée, prévoir un éclairage plus fort ou plus efficace et voir au placement des chronométrateurs afin qu'ils puissent lire les numéros des dossards.

Les toilettes ont été fermées à 18h00 : demander une ouverture jusqu'à 20h00. Prévoir du papier toilette.

Les douches sont au gymnase et ont été fermées trop tôt : il est souhaitable qu'une personne veille à l'accès de ces locaux. Claire qui était signaleur au gymnase se propose de surveiller et de fermer les locaux. Pour les toilettes comme pour les douches, voir avec la Mairie si ils peuvent nous confier les clés.

Les tentes : si il pleut ou si il y a du monde, les 2 tentes risquent d'être insuffisantes. Pour laisser plus de place, demander 3 chalets supplémentaires où seront installés pour l'un la soupe (indiquer soupe avec et sans lardons), l'autre le vin chaud et le troisième les croque-monsieur et les gaufres.

L'affichage sous les tentes ne peut se faire avec du scotch qui n'adhère pas au plastic : prévoir un système de ficelle et d'épingles.

Les tables étaient insuffisantes en nombre : en demander plus ainsi que des bancs.

Les récompenses : il est décidé de donner une récompense aux premiers marcheurs hommes et femmes sur les 2 courses 5 et 10 km.

Lampe torche LED : en acheter pour les signaleurs situés sur la route : Pierre s'en charge.

Les consignes de la CDCHS pour toutes les courses :

Le livret : ajouter les logos du CDCHS et du Conseil Départemental.

Les dossards : différencier les dossards femmes.

Rappeler qu'il est interdit d'utiliser un lecteur MP3 ou tout type d'écouteur sur les courses.

Courses enfants : prévoir une activité ludique.

Contrôle anti-dopage : prévoir les locaux.

L'Assemblée Générale est fixée le vendredi 4 mars 2016 à 18h15 au CPR.

Un repas au restaurant suivra. Proposition est faite pour Grivy-Loisy : Jean-Jacques contacte l'Auberge.

Questions diverses :

Les maillots : il est décidé de garder les couleurs existantes et de mettre à jour les logos.

Concernant la matière, Annabelle demande un échantillon.

Les trophées : les répertorier sur l'ensemble des courses et des marches au Tour Pédestre et au Tun. Pierre en fait la liste. Les trophées seront donnés sous forme de Bons d'achat (Décathlon ou Randonun) : Jacques demande un devis.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 26 février 2016.

Le secrétaire de séance Jacques BRAQUET